

Ensemble pour l'emploi dans les quartiers

> 17/09/2015

> Hôtel de Ville

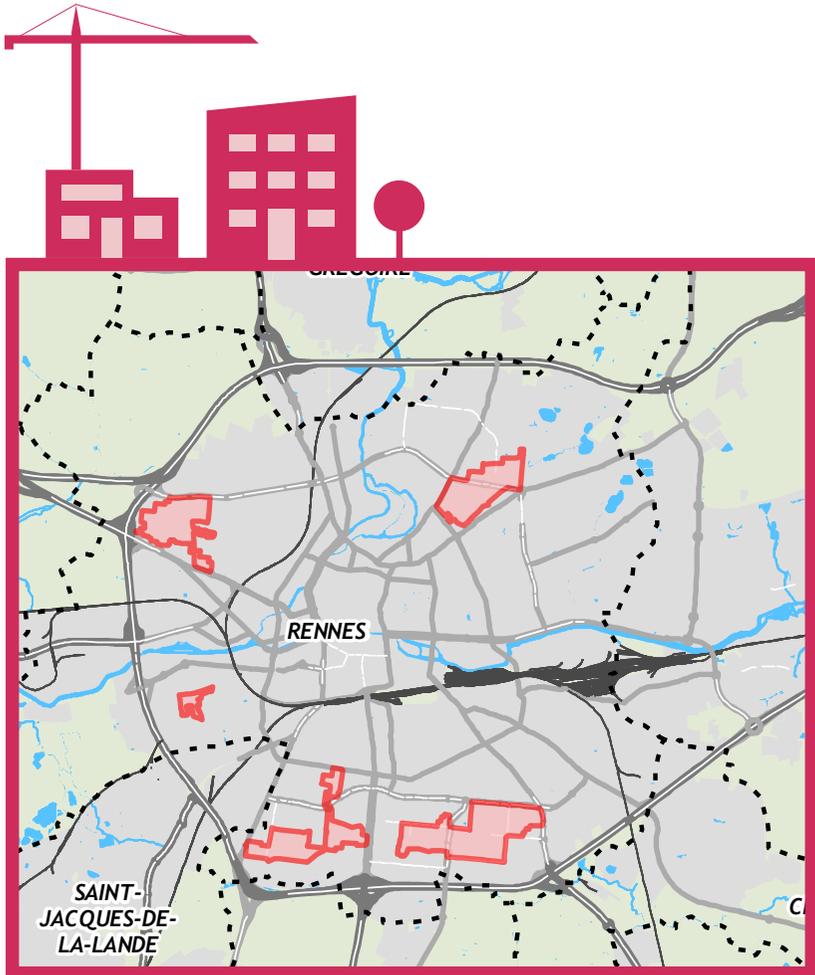


Plan
Emploi
Quartiers

 **rennes**
VIVRE EN INTELLIGENCE

METROPOLE
rennes

Localisation des quartiers prioritaires de la politique de la ville



Un volontarisme nécessaire



Le contexte économique difficile que nous traversons touche particulièrement les quartiers de la Politique de la Ville.

Des écarts importants existent entre le taux de chômage et les niveaux de formation dans ces quartiers et le reste de la Métropole.

Ceci peut s'expliquer par une méconnaissance de l'entreprise et de ses codes, un manque de réseau mais aussi des préjugés de part et d'autre et parfois des phénomènes de discrimination.

Et pourtant, il existe dans nos quartiers de réelles capacités, des motivations fortes pour accéder à l'emploi et des compétences que les entreprises recherchent et que certaines ont déjà su aller chercher. Par ailleurs les collectivités s'engagent dans des investissements importants (métro, programme Renovation Urbaine, Cité des Congrès...) qui peuvent bénéficier à tous.

Aussi, nous devons continuer à nous mobiliser ensemble - entreprises, acteurs de l'emploi, collectivités - pour l'emploi des habitants des quartiers prioritaires.



Le Président de Rennes Métropole,
Emmanuel COUET

La Maire de Rennes,
Nathalie APPERÉ

Face aux chiffres...

Les 5 quartiers prioritaires



31 000 habitants

5 300 demandeurs d'emploi inscrits

7 % de la population de Rennes Métropole

15 % des demandeurs d'emploi de Rennes Métropole

1 000 jeunes chômeurs de - 26 ans

900 demandeurs d'emploi diplômés du supérieur

... l'engagement de la collectivité

Nous nous engageons autour de 5 axes d'intervention, avec des objectifs précis :

Axe 1 - Renforcer l'impact des **clauses sociales**

> Objectif : **passer de 20 à 40 % de bénéficiaires issus des quartiers**

Axe 2 - Proposer un **vivier de compétences** aux entreprises

> Objectif : repérer **600 personnes motivées aux compétences attestées**

Axe 3 - Favoriser la **relation élèves-entreprises** dès le collège

> Objectif : constituer une bourse de **100 lieux de stages avec tuteurs**

Axe 4 - Développer notre rôle d'**employeur exemplaire et solidaire**

> Objectif: intégrer **50 services civiques dans la collectivité d'ici fin 2016**

Axe 5 - Aider la **création d'activité dans les quartiers**

> Objectif: **doubler le nombre de créateurs** originaires des quartiers

Nous nous engageons à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs :

✓ Actions menées en partenariat: Maison de l'emploi, Pôle Emploi, DIRECCTE, Mission Locale, CitésLab, Éducation Nationale, Programme de Réussite Educative ...

✓ Évaluation au fil de l'eau des actions et communication fréquente des résultats,

✓ Rencontre annuelle avec vous pour procéder à d'éventuels réajustements,

✓ Pilotage et coordination par le Service Emploi Insertion Formation de Rennes Métropole sous la responsabilité de Véronique FAUCHEUX.

Contact : seif@rennesmetropole.fr , 02 99 86 64 64.

Repérez les opportunités...

Les quartiers ce sont aussi : des compétences, des potentiels, du dynamisme, de l'envie ...

Quelque soit la forme de votre engagement, sachez que vous pourrez compter sur un réseau d'acteurs mobilisés.

Nous serons à vos côtés, alors osez envisager toutes les opportunités !



Je souhaite préciser mon besoin RH ?

J'aimerais m'informer sur les contrats, les dispositifs mobilisables ?

Je recherche des candidats de qualité ?

Je veux renforcer ma créativité, compétitivité, grâce à de nouveaux collaborateurs ?



Je compte améliorer mon image de structure socialement responsable ?

... et engagez vous !

L'entreprise ou la structure, s'engage à être acteur sur les axes suivants, en faveur des quartiers prioritaires :

- accueillir des élèves de 3^{ème} en stage découverte,
- embaucher en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) ou en emploi d'avenir
- étudier prioritairement pour mes offres d'emploi les candidatures qui me seront proposées,
- proposer à mes équipes des formations sur la lutte contre la discrimination et l'égalité professionnelle,
- ouvrir les portes de ma structure pour faire découvrir mes métiers,
- participer à des forums de recrutement organisés sur les quartiers,
- utiliser mes obligations de clauses sociales à l'appui de parcours d'insertion de qualité,
- parrainer un groupe de jeunes (dans le cadre du dispositif «garantie jeunes»),
- soutenir dans leur démarrage les créateurs d'entreprises issus des quartiers,
- informer et mobiliser les réseaux que j'anime sur ce plan pour l'emploi dans les quartiers
- autre forme d'engagement :

A Rennes, le 17 / 09 / 2015

Signature :

Coordonnées :

Nom et prénom de l'interlocuteur :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Plan
Emploi
Quartiers



Service Emploi Insertion Formation

Hôtel de Rennes Métropole

4, avenue Henri Fréville

CS 20723 - 35207 RENNES cedex 2

Tél. 02 99 86 64 64 - Fax 02 99 86 64 51

Mise en page - Impression : Imprimerie Rennes Métropole - Septembre 2015